



TEAMGYM - Note d'information n°1 – Janvier 2026

Participation au FestiGym (Fédérale et Performance)

Pour rappel, Les clubs **ne souhaitant pas participer à la finale nationale** devront le déclarer au plus tard lors de leur compétition de région. Au-delà de cette date c'est la réglementation générale de gestion des forfaits qui s'applique, pages 24, 27, 29 du règlement technique TEAMGYM 2025-2026.

La version des feuilles de difficultés 1.0 va être mise à jour en ligne.

Chaque équipe devra venir avec une pancarte personnalisée au format A3 avec la catégorie, le nom de la ville et le n° de l'équipe. Celle-ci devra être lisible depuis les tribunes pour faciliter l'échauffement dirigé sur plateau.

Organigramme Prévisionnel du Festigym 2026 au Pont de Cé

A la suite des engagements effectués au 3 janvier, la répartition des catégories se fera comme suit :

- Vendredi 29 mai : Filière Fédérale
- Samedi 30 mai : Filière Performance (National A, National B et National C Junior)
- Dimanche 31 mai : Filière Performance (Nationale C 12 ans et Nationale C Adulte) et Fédérale A adulte (finale B)

Un organigramme prévisionnel du Festigym sera publié avec plus de détails (matin/après-midi) sur les catégories courant février.

Cf. Lettre ffgym N°2 pour la répartition régionale, les quotas et total point en performance.

Échauffement :

Le format de l'échauffement restera le même qu'en 2025 pour toutes les catégories :

30 minutes d'échauffement corporel (45 min pour les catégories Adulte) dans une salle dédiée, suivies d'un échauffement dirigé sur le plateau de compétition avant le passage compétitif.



Conformément à la réglementation

Modalités de sélection pour le championnat d'Europe 2026

La sélection se fera à l'occasion du Festigym 2026, le samedi 30 mai lors du gala.

Les groupes se seront préalablement engagés via l'application EngaGym et auront participé aux compétitions interdépartementales et régionales.

1- Conditions matérielles de déroulement sur le Festigym

Seul les mini-trampolines mis à disposition par la FFGym seront utilisables pour la sélection.

2- Le jugement

La composition du jury sera la suivante :

- Juge arbitre : juges convoqués titulaires du brevet de juge EG
- Judges de difficultés et de composition : juges de niveau IV et III convoqués
- Judges d'exécution : Judges club de niveau III minimum. Dans le cas où un club ne peut pas présenter de juge, c'est un responsable régional ou un juge niveau 4 qui officiera.

3- Préparation de la compétition

Un entraînement sera possible le jeudi soir pour la catégorie Europe.

Un échauffement préalable à la compétition sera possible dans le gymnase avant le début de la sélection.

4- Le barème de point : Cf. Lettre ffgym N°2

5- Les difficultés autorisées :

Les difficultés autorisées sont celles figurant au code de pointage UEG.

Cependant les TRIPLES ROTATIONS (également lune double salto et Tsukahara double) ne sont pas autorisées.